

**IUFM  
POLYNESIE FRANCAISE**

**NOTICE EXPLICATIVE**  
**Dossier de demande d'admission en première année d'IUFM**

Utiliser des caractères majuscules, **IMPERATIVEMENT** pour remplir la première page du dossier, de préférence également pour compléter les autres pages du dossier.

**CONCOURS PREPARÉ (page 1)**

**Indiquer l'ordre de classement en cas de vœux multiples de formation.**

Inscrire l'intitulé EXACT issu de la liste ci-dessous.

CONCOURS PREPARÉS à l'antenne de Polynésie Française pour l'année universitaire 2008/2009 :

**PREMIER DEGRÉ**

CAPE                    Professorat des écoles du corps de l'Etat créé pour la Polynésie Française.  
Préciser votre choix pour l'épreuve professionnelle

**SECOND DEGRÉ**

**Filières**

CAPEPS            ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE  
CAPES            d'ANGLAIS  
CAPES            d'HISTOIRE GEOGRAPHIE  
CAPES            de LETTRES MODERNES  
CAPES            de TAHITIEN, *option à préciser parmi les 4 suivantes : anglais, français, histoire géographie, mathématiques.*  
CAPES            de MATHÉMATIQUES  
CAPLP            MATHS-SCIENCES

**Modules d'accompagnement (inscription principale CAPES)**

CAPLP            ANGLAIS-LETTRES (sous-réserve d'un nombre suffisant, 5 inscrits au minimum) (accompagnement CAPES)  
CAPLP            LETTRES-HISTOIRE (sous-réserve d'un nombre suffisant, 5 inscrits au minimum) (accompagnement CAPES)

**11 - PREPROFESSIONNALISATION ET EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE (page 4)**

- **A** – Préprofessionnalisation : Unités de valeurs ou diplômes **universitaires**
- **B** – Sur le dossier, résumer 3 ou 4 expériences les plus importants dans le domaine de l'enseignement, l'animation, l'encadrement de jeunes (année, activité et employeur, lieu, durée).

Exemple :            06/07 : MA anglais au Collège X-Papeete-8 mois-,  
                          05/06 : Animatrice en centre de loisirs à XX – 5 x 1 mois – BAFA complet obtenu, copie jointe.

**Il est impératif de mentionner sur votre dossier de demande d'admission les principales expériences professionnelles, comme indiqué ci-dessus. Vous pouvez également joindre une fiche comportant des explications plus détaillées de vos activités.**

À défaut d'expérience, dans l'enseignement, l'encadrement ou l'animation, indiquer de la même façon toute autre expérience professionnelle (année, activité et employeur, lieu, durée).

Ne pas oublier de joindre les pièces pouvant justifier de vos activités (fiche de paye, certificat de travail, nomination MA).

## 12 – CURSUS ET DIPLOMES (page 5)

**CAPE** : une licence ou un diplôme sanctionnant un cycle d'études post-secondaires d'au moins 3 années acquis en France ou dans un autre Etat et attesté par l'autorité compétente de l'Etat considéré.

**CAPES** : une licence ou un diplôme sanctionnant un cycle d'études post-secondaires d'au moins 3 années délivré dans un état membre de l'union européenne ou dans un autre état partie à l'accord sur l'espace économique européen.

**CAPEPS** : une licence STAPS ou un diplôme sanctionnant un cycle d'études post-secondaires en éducation physique et sportive d'au moins 3 années délivré dans un état membre de l'union européenne ou dans un autre état partie à l'accord sur l'espace économique européen.

**CAPET** : une licence ou un diplôme sanctionnant un cycle d'études post-secondaires d'au moins 3 années délivré dans un état membre de l'union européenne ou dans un autre état partie à l'accord sur l'espace économique européen **ou** 5 années de pratique professionnelle en qualité de cadre.

**CAPLP** disciplines générales : une licence ou un diplôme sanctionnant un cycle d'études post-secondaires d'au moins 3 années délivré dans un état membre de l'union européenne ou dans un autre état partie à l'accord sur l'espace économique européen **ou** 5 années de pratique professionnelle en qualité de cadre.

Dans le tableau récapitulatif du parcours d'étude, indiquer l'**année d'obtention** de chaque diplôme, la réussite à la première ou deuxième session, la mention décernée.

Préciser le nombre d'années de redoublement pour chaque diplôme (ex : DEUG en 3 ans, redoubl.=1).

### Cas particuliers :

Sont dispensés de titres et diplômes :

- 1. **les mères et les pères de famille d'au moins trois enfants,**
  - 2. **les sportifs de haut niveau** inscrits sur la liste interministérielle au titre de l'année précédente.
- pour l'inscription au concours, il faudra justifier de l'inscription sur la liste interministérielle établie au titre de l'année civile précédant la session du concours.

### Attention :

Les dispenses de diplômes consenties aux mères et aux pères de famille d'au moins trois enfants et aux sportifs de haut niveau ne sauraient s'étendre aux qualifications en sauvetage aquatique et en secourisme exigées, l'administration devant vérifier que les intéressés seront en mesure de porter secours aux élèves placés sous leur responsabilité.

## 13 - DECLARATIONS SUR L'HONNEUR ET ENGAGEMENTS (page 6)

À dater et signer **IMPÉRATIVEMENT** par le candidat.